

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA
FORET, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT

THIERRY MANDON SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 10 mai 2016 N°1382

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement,

Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique,

missionnent

Jean-Marc BOURNIGAL sur la mise en œuvre du portail de données agricoles

Le rapport « Agriculture-Innovation 2025 » remis aux ministres le 22 octobre 2015 a souligné l'enjeu important que représente l'exploitation des données numériques pour le monde agricole. La multiplication des sources de données, combinée à des capacités renforcées pour leur stockage et leur traitement, rend possible le développement de nouveaux services innovants pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : agriculteurs, organisations professionnelles ou encore industriels du secteur.

Afin de répondre à cet enjeu, un portail de données pour l'innovation en agriculture sera mis en œuvre. L'objectif de ce portail est de mettre à disposition de l'écosystème agricole un ensemble important de données et d'informations, issues de diverses sources : données publiques, données des entreprises, données des agriculteurs.

En exploitant les données et informations accessibles depuis ce portail, des acteurs économiques innovants, notamment des startups, pourront développer de nouveaux cas d'usage et des services à destination du monde agricole, dans des démarches d'innovation ouverte. La mise en place du portail pourra ainsi permettre aux agriculteurs de conserver la maîtrise de leurs données et



constituera une opportunité pour faire émerger des solutions innovantes pour tous les acteurs de la filière.

L'ensemble des consultations menées depuis la remise du rapport ont confirmé le vif intérêt des acteurs du monde agricole pour le portail de données qui a été proposé. Dans ce contexte, les Ministres missionnent Jean-Marc BOURNIGAL, Président de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture pour préparer la mise en place opérationnelle du portail de données et par ailleurs définir un plan d'actions qui sera présenté en juin 2016, pour favoriser l'émergence de nouveaux services portés par des acteurs innovants, à partir des données mises sur le portail.

Stéphane LE FOLL indique : « Ce portail est essentiel pour mettre à disposition des agriculteurs des solutions techniques mieux adaptées à leurs besoins. L'agrégation de ces données est une formidable mutualisation des observations. En ce sens, elles peut permettre d'aider l'agriculture française à réaliser sa transition de modèle ».

Thierry MANDON souligne: « Les accords de Paris de la COP21, inscrivent les pays signataires, dont la France, dans des trajectoires de transitions énergétiques et écologiques dans lesquelles l'agriculture a, et aura, un rôle majeur. Rendre toutes les données agricoles accessibles au travers d'un portail permettra un bond en avant, non seulement pour les agriculteurs, acteurs de premier plan, mais également pour les scientifiques dans leur compréhension des relations agriculture – environnement - climat. Elles vont ainsi permettre de nourrir des modèles numériques utiles à la connaissance du fonctionnement des agrosystèmes, à la prévision des productions de bioressources et donc à la sécurité alimentaire et, in fine, aux modalités d'adaptation au changement climatique ».

Axelle LEMAIRE déclare: « C'est aujourd'hui que se prépare l'économie de demain, qui sera basée sur la donnée et sur les multiples modèles économiques qui permettent de la stocker, partager, et d'en tirer de nouveaux services à forte valeur ajoutées. Le projet de loi pour une République numérique que je présente cette semaine au Sénat vise justement à donner un nouveau cadre à ces nouveaux modèles. L'agriculture est un domaine emblématique de ces transformations, et il est nécessaire de partager et mutualiser les données pour favoriser les innovations et permettre aux agriculteurs de conserver la maitrise de leurs données. »

Contacts presse:

Cabinet de Stéphane LE FOLL: 01 49 55 59 74 cab-presse@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Thierry MANDON: 01 55 55 84 24 secretariat.presse@recherche.gouv.fr

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr